

## La Bassée

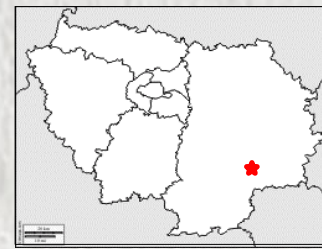
La Bassée correspond à un tronçon de la vallée de la Seine, située dans une vaste plaine inondable en amont de Paris, qui s'étend entre la confluence Aube-Seine en amont (Romilly-sur-Seine) et la confluence Seine-Yonne en aval (Montereau-Fault-Yonne). Couvrant 30 000 hectares, la Bassée fait partie des 152 zones humides d'importance nationale reconnues pour leur patrimoine naturel exceptionnel. Ce territoire, connu pour ses richesses écologiques et ses ressources naturelles, est au centre d'enjeux politico-économiques et environnementaux.

En effet, de part sa géologie, la Bassée constitue un secteur privilégié pour l'exploitation de matériaux alluvionnaires. Reposant sur un socle calcaire du Campien, vieux de plus de 65 millions d'années, ce territoire a été façonné par la Seine et ses affluents, qui ont entaillé la couche calcaire sur laquelle se sont déposées les alluvions anciennes et récentes. Localisée au cœur de la Bassée, la **réserve naturelle** éponyme s'étend sur 854 ha présentant une mosaïque de milieux naturels d'une extrême richesse, dont l'originalité est accentuée par la présence de pelouses sèches côtoyant des zones humides (étang, noues, roselières, magnocariçaies, prairies humides, forêt alluviale...). Avec plus de 614 espèces végétales recensées, soit 40 % de la flore d'Ile de France, la réserve abrite de nombreuses plantes protégées comme la vigne sauvage dont la population compte parmi les plus importantes de France.



La Bassée – Photo CD ©

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Voir carte IGN n°2616O, 2516E,  
2617O, 2517E.

Départ : gare de Longueville  
GPS : Lat. 48.5135 Long. 3.24999  
UTM : 31U 0518462 5373405

**Accès :** Longueville à 46 km de Melun par les D 408 et D49.

**Informations pratiques :** Tous commerces.

Transport : Gare de Longueville sur la ligne Transilien Paris gare de l'Est - Longueville - Provins.

Cet itinéraire est une étape d'une randonnée de 2 jours d'une gare à une autre (mais sans gare intermédiaire). Il peut bien sûr être parcouru en tant que randonnée d'une journée.

### Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritiques.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



Mise à jour - Août 2018 -



**De gare en gare :**  
**De Longueville à Pont sur Yonne**

**Étape 1 : La réserve de la Bassée**  
**(Longueville / Bray-sur-Seine)**



Everly – Saut de Loups – Photo OT©

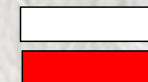
**De Longueville à Pont-sur-Yonne vous découvrirez une large variété de paysages : des Hauts de Chalmaison, vous aurez une vue panoramique sur l'Yonne, l'Aube et la Seine-et-Marne, puis vous traverserez la zone naturelle humide de la Bassée pour atteindre Bray-sur-Seine et ses belles maisons à Colombages. Un peu de calme le long du canal latéral à la Seine avant de franchir les collines de l'Yonne et redescendre sur la vallée de l'Yonne.**



16,5 km



4 h 1/4



Blanc / Rouge



Difficile



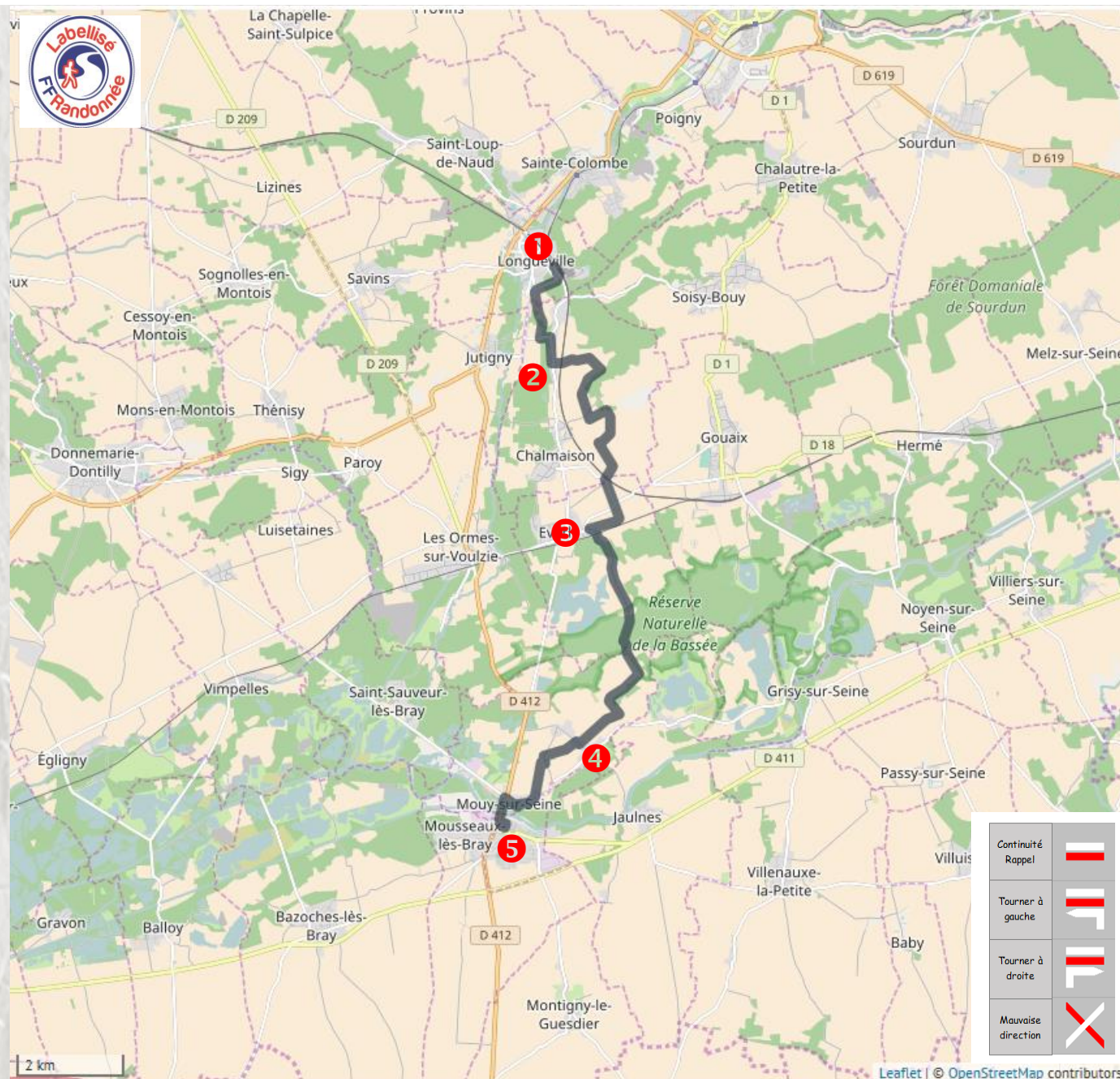
# De Longueville à Bray-sur-Seine



- 1 Dos à la gare de Longueville (ligne P), descendre vers la gauche pour sortir du village et suivre la vallée de la Voulzie jusqu'à Tachy.
- 2 Virer alors à gauche, passer sous la voie ferrée et monter jusqu'à l'orée du bois. Prendre le chemin à droite, d'abord en lisière de bois puis à travers champs. Dépasser le réservoir d'eau et monter à gauche jusqu'au bois. Tourner à droite. Devant vous s'étend un vaste panorama : la vallée de la Seine qui constitue la réserve naturelle de la Bassée et au fond, à 20/25 km, les collines de l'Yonne. Redescendre de la colline, franchir la voie ferrée et continuer par une petite route vers la gauche, traverser la départementale et suivre le chemin en face. Il s'oriente à droite et arrive au château d'eau d'Everly.
- 3 Virer complètement à gauche et passer au-dessus de la voie ferrée. Laisser un premier chemin à droite, puis un second à gauche pour suivre le chemin bien marqué qui traverse la Réserve naturelle humide de la Bassée, d'abord en milieu boisé, puis à travers champs.
- 4 Le chemin débouche sur une petite route à Grand Peugny. Faire un droite/gauche et poursuivre jusqu'à Mouy-sur-Seine. Passer devant l'église et la mairie, partir à droite pour atteindre un grand rond-point. Prendre la route à gauche qui franchit la Seine et entre à Bray-sur-Seine. 5

**Bray-sur-Seine** possède plusieurs maisons à colombage à découvrir en parcourant les ruelles.

**L'église Sainte-Croix**, brûlée en 978, restaurée en 1165 par Henri 1er fut consacrée le 31 août 1169, par Guillaume de Champagne, archevêque de Sens. Dans cette église, admirer le portail Renaissance, le clocher du 17ème siècle et les absidioles rayonnantes du 12ème siècle. La Halle au blé, construite en 1842 en remplacement de l'ancienne halle en très mauvais état est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".